

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23046**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Développement et Protection du Patrimoine Culturel - Spécialité GUIDE-CONFERENCIER

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Corse - Pasquale Paoli, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Corse, Recteur de l'Académie de Corse

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme, 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La réussite à cette licence permet l'obtention de la carte professionnelle de guide conférencier reconnue au sein de l'Union Européenne.
Activités visées : Tourisme Culturel

le diplômé est en capacité de pouvoir s'insérer immédiatement dans le secteur d'activité du tourisme culturel.

Ces compétences acquises sont conformes au référentiel de Guide conférencier tel que défini par Arrêté 9 novembre 2011 et son annexe

:

I. Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines

Objectifs : Analyser et mettre en oeuvre les paramètres d'une prestation de médiation. Adapter son propos aux conditions particulières.

Planifier, concevoir et réaliser la prestation en employant toutes les méthodes de communication et de conduite de groupe.

Conception de la trame de la prestation : Préparer sa visite, sa conférence ou son action en fonction du contenu scientifique et culturel.

Adapter sa prestation en fonction de la situation (types de public, lieux, circonstances) et des différents supports techniques. Faire des choix.

Conduite de la prestation : Ajuster sa prestation en situation et en présence du public. Prendre la parole, maîtriser sa voix et communiquer de manière adaptée. S'exercer aux techniques de communication orale, gestuelle et d'animation. Gérer les aspects pratiques et humains liés à la visite, la conférence..

II Arts, sciences et patrimoines

Objectifs : Actualiser et enrichir ses connaissances scientifiques et culturelles. Apprendre à effectuer des recherches documentaires.

Développer et élargir ses champs d'intentions.

Patrimoine et politiques publiques : Définir et montrer l'évolution du concept de patrimoine à travers les aspects culturels et réglementaires. Code du tourisme, du patrimoine, de l'urbanisme, propriétés intellectuelles ... Dresser une typologie des différents patrimoines matériels, immatériels, naturels et identitaires, en s'appuyant particulièrement sur les expériences des territoires : Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Parc Naturel Régionaux, sites classés patrimoine mondial UNESCO..

Histoire des civilisations : Dégager les grands concepts sociaux, politiques, religieux et culturels.

Histoire des sciences et des techniques : Connaître l'histoire des sciences exactes et appliquées et faire le lien avec les lieux de culture scientifique et technique.

Histoire des arts : Etablir des liens entre les conditions de production artistique, l'histoire des musées, des collections et du patrimoine en fonction des territoires. Enrichir le vocabulaire de l'histoire de l'art et de l'architecture.

Histoire de la littérature : Donner des repères sur les courants littéraires et les sensibilités. Ces connaissances peuvent être développées en relation avec une aire géographique, une maison d'écrivain, une route touristique..

III Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel

Objectifs : Fournir des connaissances approfondies pour appréhender les enjeux d'un territoire quels que soient les emboîtements d'échelles : musées, monuments, Villes et Pays d'Art et d'Histoire, sites naturels, Parcs Naturels Régionaux, sites industriels ... Apprendre à maîtriser la panoplie d'outils d'interprétation. Approcher et découvrir des nouvelles pratiques patrimoniales et des nouvelles thématiques qui font la diversité et la particularité des territoires.

-Connaissance et analyse du territoire : Définir la notion de territoire en tant que système. Montrer l'ensemble des éléments qui le composent et qui interagissent les uns avec les autres. Situer spatialement, historiquement, économiquement et socialement l'importance de la notion de territoire et ses enjeux. Appréhender le rôle et l'importance des différents acteurs.

-Lecture et interprétation de paysages et de sites : Identifier et comprendre la notion de paysages (urbain, rural, naturel) et de sites à travers la construction de grilles de lecture adaptées qui prennent en compte l'observateur et le contexte.

-Lecture et interprétation d'oeuvres et d'objets culturels : Identifier et comprendre la notion d'oeuvres et d'objets culturels à travers la construction de grilles de lecture adaptées.

IV Langue vivante étrangère

Le niveau requis est le niveau C1 du cadre européen commun de référence.

Objectifs : Acquérir un vocabulaire spécialisé, intégrer des référents culturels propres à la langue enseignée, utiliser la documentation dans la langue correspondante, communiquer de manière fluide et conviviale.

Contenu : Acquérir et connaître les vocabulaires nécessaires pour décrire de manière claire et détaillée des oeuvres ou des objets culturels. Tenir compte du contexte culturel du public auquel on s'adresse.

Mise en pratique : S'exprimer de manière fluide en situation de guidage, de conférence et de conversation. L'étudiant doit pouvoir parler de sujets variés et ce, dans un langage soutenu.

V Connaissance et Gestion de l'Activité Professionnelle

Objectifs : Connaître les différents statuts professionnels dans les structures touristiques et culturelles. Acquérir des éléments pertinents concernant les actions culturelles, la diffusion et la mise en oeuvre des prestations de guidage en France, afin de s'insérer sur le marché du travail.

Approches culturelles des publics : Identifications, besoins spécificités et particularités : Connaître la diversité des publics en fonction des spécificités culturelles ou sociologiques. Identifier les publics à besoins spécifiques (handicaps, jeune public...). Fournir des réponses appropriées.

Environnement économique et diversité de l'offre dans les milieux de la culture et du tourisme : Caractériser un marché potentiel, prospecter une clientèle en s'appuyant sur les techniques de marketing, la connaissance des circuits de promotion et des pratiques des différents opérateurs.

VI Mise en Situation et Pratique Professionnelle

Objectifs : Se familiariser avec des situations de terrain dans le cadre individuel et collectif, les analyser et adapter sa pratique.

Outils : Voyage d'études et stage afin de permettre à l'étudiant de s'approprier les différentes phases de conception d'un projet et les conditions de sa réalisation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tourisme (Musée-Association-Collectivité locale- entreprise touristique)

Guide conférencier

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1301 : Conception de produits touristiques

G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle de guide conférencier inclut les cours théoriques, les stages obligatoires et les projets tuteurés.

Cette licence privilégie la connaissance de la Corse dans son environnement méditerranéen et européen. L'enseignement pluridisciplinaire traite de l'histoire de l'art, de la géographie, de l'ethno-sociologie, de l'histoire, de la botanique, de la géologie, des techniques de communication. Une part importante est donnée au travail de terrain et aux mises en situation de type professionnel. Un voyage d'études est réalisé au cours de l'année.

Une langue vivante étrangère est exigée avec une bonne maîtrise (niveau B2). La présence aux cours est obligatoire. La certification s'obtient après une évaluation en contrôle continu concernant les unités suivantes. Le rapport de stage et la soutenance du mémoire de rapport de stage sont sanctionnés respectivement par une note attribuée en fin d'année de formation.

Composants du diplôme :

UE 1 Arts, sciences et patrimoines 7 ECTS

- Histoire des civilisations, des sciences et des techniques
- Histoire des Arts et de la littérature
- Patrimoine et histoire ancienne
- Patrimoine et politique publique
- Langue et culture corse

UE 2 Langue vivante étrangère, Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines 8 ECTS

- Langue vivante Anglais
- Langue vivante Italien
- Présentation d'éléments du patrimoine (époques médiévale et moderne)
- Présentation d'éléments du patrimoine (époque contemporaine)
- Présentation d'éléments du patrimoine (préhistoire)

UE 3 Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel 7 ECTS

- Connaissance et lecture des paysages
- Connaissance et analyse des territoires
- Ethno-sociologie appliquée
- Etude botanique et des milieux biogéographiques

UE 4 Connaissance et gestion de l'activité professionnelle 8 ECTS

- Connaissance du milieu professionnel du tourisme, de la culture et du patrimoine

- Environnement économique et juridique de la profession de guide
- Valorisation du patrimoine
- Approches culturelles des publics
- L'offre dans les milieux de la culture et du tourisme

UE 5 Arts, sciences et patrimoines 6 ECTS

- Histoire des civilisations, des sciences et des techniques
- Histoire des Arts et de la littérature
- Patrimoine et histoire ancienne
- Patrimoine et politique publique
- Langue et culture corses

UE 6 Langue vivante étrangère, Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines 7 ECTS

- Langue vivante Anglais
- Langue vivante Italien
- Présentation d'éléments du patrimoine (époques médiévale et moderne)
- Présentation d'éléments du patrimoine (époque contemporaine)
- Présentation d'éléments du patrimoine (préhistoire)

UE 7 Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel 6 ECTS

- Connaissance et lecture des paysages
- Connaissance et analyse des territoires
- Ethno-sociologie appliquée
- Etude botanique et des milieux biogéographiques

UE 8 Connaissance et gestion de l'activité professionnelle 7 ECTS

- Connaissance du milieu professionnel du tourisme, de la culture et du patrimoine
- Environnement économique et juridique de la profession de guide
- Valorisation du patrimoine
- Approches culturelles des publics
- L'offre dans les milieux de la culture et du tourisme

Stage en entreprise 4 ECTS

Stage de 12 semaines (en France ou à l'étranger) donnant lieu à un rapport

Projet tutoré

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé des enseignants chercheurs et enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée).
En contrat d'apprentissage	X	L'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet.
Après un parcours de formation continue	X	La formation continue est une voie possible.
En contrat de professionnalisation	X	La professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet.
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par la voie de la VES ou de la VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

- Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999
- Arrêté du 9 novembre 2011
- Arrêté du 21 octobre 2013 (habilitation période 2013-2018)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 juin 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 Articles R613-33 à R613-37.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Enquêtes POIP diplômés 2012 à 2015 (à 28 mois pour les diplômés 2012 et 2013- à 16 mois pour ceux de l'année 2014)

Taux de poursuite d'études : 37%

Taux d'insertion professionnelle (diplômés n'ayant pas poursuivi d'études l'année suivant l'obtention du diplôme-) : 2013 :100% /2014 :100%

N.B :date de transformation du DNGIN en Licence professionnelle Guide conférencier septembre 2012

Secteurs d'insertion professionnelle :Toursime (secteur dominant) Autres: Enseignement- Administration publique-Arts, Spectacle et Activités culturelles.

Exemples d'emplois occupés: *guide conférencier / attaché de conservation du patrimoine / chef d'entreprise /..*

http://www.univ-corse.fr/insertion-professionnelle-suivis-de-cohortes-test-cohortes-2007_4180.html

Autres sources d'information :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24624/insertion-professionnelle-des-diplomes-2012-de-l-universite.html#diplomes2009>

[Université de Corse](#)

[UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales](#)

[LPRO DP-GUIDE CONFERENCIER](#)

[Service FORMATION CONTINUE](#)

[POIP- Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#)

[RELATIONS ENTREPRISES](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Corse - Pasquale Paoli : Corse - Haute-Corse (2B) [20250 Corte]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Corse- UFR Lettres Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales- Campus Mariani-20 250 Corte

Historique de la certification :

la licence professionnelle est une transformation du Diplôme National de Guide Interprète (création année universitaire 1998-1999 sous le n° 19980408)